

MER ET LITTORAL

PARCOURS
EAC DE LA PÉDAGOGIE
À L'ENVIRONNEMENT
EN MILIEU SCOLAIRE
2021/2022

ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

- > Faire prendre conscience de la pression humaine sur les milieux naturels,
- > Assurer la continuité pédagogique de l'action en distanciel sur une plateforme numérique "padlet" en partenariat avec les enseignants,
- > faire émerger des questionnements,
- > permettre l'évolution des comportements.

DESCRIPTIF

- > Une sortie sur le terrain, accompagnée d'ateliers pédagogiques et d'une séance en classe,
- > Utilisation d'une plateforme numérique "Padlet" par les enseignants avec accompagnement de l'intervenant référent,
- > Ateliers pédagogiques : expérimentations, observation, lecture de paysage, visite de site...
- > Dotation d'un kit pédagogique.

Nombre de classe par séance : une classe lors de la visite à la Maison de la mer et du sport.
une classe par séance en classe

Durée : une journée à la Maison de la mer ainsi qu'une séance en classe d'une demi-journée pour les MS et GS, Cycle 2, CM1, CM2.

Lieux de déroulement : Maison de la mer et du sport à Fos-sur-Mer, en classe.

Évaluation : questionnaire, restitution du travail fait par les classes.

Indicateurs financiers : intervention à la demi-journée : 50 € pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.
Intervention à la journée : 120 € pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Bus à la charge de la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence (Étude de prise en compte des transports en fonction du nombre de demandes).

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement : prévoir le pique-nique, le personnel d'encadrement, une connexion internet souhaitée.

PUBLIC

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE

CONTACTS

SERVICE PÉDAGOGIE
À L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Sabine Payet
04 42 11 52 60
sabine.payet@ampmetropole.fr



TERRITOIRE
ISTRES
OUEST PROVENCE